

# Ville-urbanisme-habitat

## FINANCEMENT

Le COMOP avait prévu d'augmenter d'ici à 2012 les moyens au travers, d'une part, du fonds « démonstrateurs » (30 M€) et, d'autre part, des opérateurs de recherche (60 M€).

L'ANR a engagé 9,7 M€ supplémentaires en 2008 et 10,3 M€ en 2009 par rapport à 2007.

L'ADEME prépare la feuille de route pour l'appel à manifestation d'intérêt « Bâtiments à énergie positive et faiblement carbonés ».

Les opérateurs de recherche ont alloué, principalement par redéploiement de leurs moyens propres, 2,6 M€ supplémentaires en 2009 par rapport à 2007. Il faut noter que le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) avait déjà orienté, préalablement au Grenelle de l'environnement, plus de la moitié de ses moyens budgétaires sur les enjeux énergétiques des bâtiments.

Au total, 22,6 M€ supplémentaires ont ainsi été alloués pour la thématique du développement urbain et de l'efficacité énergétique des bâtiments en 2008 et 2009.

## PRINCIPALES REALISATIONS

Dans le cadre du fonds de soutien aux démonstrateurs de recherche, il est prévu de mobiliser 25 M€ sur les enjeux énergétiques des bâtiments.

Le PREBAT, plateforme de coordination, sur le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments, du soutien à la recherche et à l'innovation par les agences de financements (ANR, ADEME, OSEO) et les ministères (ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la mer), achève, en 2009, son premier cycle de fonctionnement. Après un processus d'évaluation, proposition va être faite de mettre en place un deuxième cycle, PREBAT-2.

## MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU COMOP



Les propositions du Comité opérationnel sur la modélisation environnementale de la ville, sur les systèmes d'observation urbaine, sur les outils d'aide à la décision publique, et sur un travail multidisciplinaire d'élaboration de scénarios d'évolution des systèmes urbains, sont reprises dans les priorités du programme « Villes durables » de l'ANR. Les deux premières guident également l'élaboration de projets collaboratifs entre les organismes partenaires du pôle de recherche et d'enseignement supérieur « Université Paris-Est ».

L'ouverture des moyens juridiques pour permettre aux collectivités d'être partenaires d'actions de recherche et d'innovation nécessite une expertise préalable des obstacles auxquels se heurtent les collectivités territoriales pour être pleinement partenaires d'actions de recherche. Une première analyse devrait être prochainement demandée au Conseil général de l'environnement et du développement durable au sein du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

La proposition d'une meilleure association des collectivités territoriales à la diffusion des résultats de recherche est en partie mise en œuvre au travers des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (COTITA), qui visent à développer une communauté technique publique locale et à favoriser l'échange entre techniciens locaux de l'État et des Collectivités.

L'action du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en matière de polarisation géographique des organismes de recherche qui sont sous sa tutelle est en phase avec la proposition de structuration tri-polaire de la recherche sur les problèmes de la ville et de son environnement.



Les propositions du Comité opérationnel relatives aux priorités de recherche pour relever les défis énergétiques dans les bâtiments sont intégrées dans les priorités stratégiques élaborées par le PREBAT et sont mises en œuvre au travers des appels à projets des différents partenaires financeurs, notamment le programme Habisol de l'ANR et le programme d'actions concertées en technologies de l'énergie de l'ADEME.

Le lien à renforcer entre recherche et formation fait l'objet de réflexions du CSTB et de plusieurs pôles régionaux (tels que l'INES en Rhône-Alpes), notamment pour développer des référentiels de formation et la formation des formateurs. Les enjeux afférents de financement restent un point non résolu.